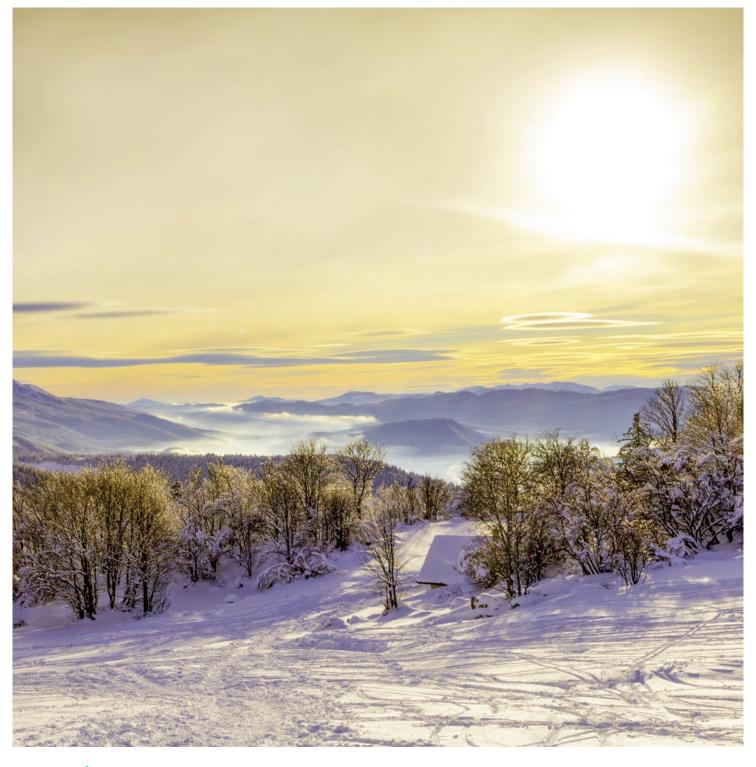
JOURS DE

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLAGE • HIVER 2024/2025 🚧







MAIRIE

Le recensement en trois questions

MOBILITÉ

Des actions ciblées pour renforcer la sécurité routière

ENVIRONNEMENT

Une saison pastorale sous le signe de la médiation

SOMMAIRE

P. 03 Lans en images

P. 04 **ENFANCE & JEUNESSE**

P. 05 **culture**

P. 06
RÉGIE D'EXPLOITATION DES
MONTAGNES DE LANS

P. 07 **TOURISME**

P. 08 mairie

P. 09 mobilité

P. 10 environnement

P. 11
TRIBUNE POLITIQUE
& INFOS PRATIQUES



MAIRIE-LANSENVERCORS.FR

OCOMMUNEDELANSENVERCORS

INSCRIVEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFORMATION



Lans-en-Vercors est labellisée







Lans-en-Vercors est jumelée avec









ÉDITO

Enfin, enfin, nous pouvons avancer sur un sujet d'importance pour la commune : la sécurité routière. Cette thématique est traitée de manière globale, en intégrant les nouvelles mobilités et les besoins de stationnement, en partenariat avec la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Une nouvelle phase expérimentale est lancée dans la traversée du centre bourg, après la peu concluante limitation à 30 km/h. Dans un contexte financièrement contraint, il est important de bien étudier pour calibrer les investissements au plus juste et intégrer déjà certains besoins futurs, en veillant à ne pas transformer notre commune en parking géant du fait de sa situation au carrefour de toutes les routes montantes et descendantes du Vercors.

«NOS ENJEUX FONT FACE À DES CONTRAINTES FINANCIÈRES ACCRUES»

La flambée de nos primes d'assurance sur la flotte de véhicules roulants, près de 70 % cette année après celle de 40 % l'an passé, montre que la grande volatilité des charges de la commune nous incite à la prudence.

C'est grâce à la ténacité et à l'expertise de nos agents communaux que nous pouvons avancer de manière efficace sur tous les sujets, même si parfois des facteurs externes improbables viennent compliquer leur tâche. À un point tel qu'aujourd'hui, aucune loi ne prévoit la situation dans laquelle le chantier d'envergure de l'école se trouve!

Néanmoins ces sujets, importants dans notre quotidien, sont bien peu au regard de ce qui se passe dans les nombreux foyers de guerre dans le monde. En cette fin d'année, propice à nous retrouver auprès de nos proches, ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui ont été fauchés par la barbarie humaine.

Michaël Kraemer Maire de Lans-en-Vercors





















Le 19 janvier, la Commune de Lans-en-Vercors, avec le soutien de la Station d'Élevage de Villard-de-Lans, posait sa candidature pour accueillir le Concours Départemental d'Élevage en août 2024. Après un an et demi de travail avec tous les partenaires (Les Éleveurs de l'Isère, Lans en Vercors Tourisme, Cheval du Vercors de Barraquand, les Fermes du Vercors, les Jeunes Agriculteurs du Vercors, les Chevaux de Trait Comtois, les Graines d'Eleveurs du Vercors, Lans en Fête, Ski Club de Lans en Vercors, l'ACCA Lans en Vercors, Le Club des Ramées, Les Amis de l'Agriculture d'Antan), nous avons été heureux de vous proposer cette belle fête placée sous le signe de la convivialité et de l'échange.

Merci à toutes les personnes qui étaient là pendant ces mois de travail, à ceux qui ont donné de leur temps pendant ces trois jours de fête, à celles et ceux qui nous ont soutenus moralement et financièrement!

DON À LA MÉMOIRE D'ISABELLE

En souvenir d'Isabelle, sa famille a organisé une cagnotte en ligne avec le souhait qu'elle soit reversée au bénéfice des enfants de la Passerelle. La cagnotte servira à enrichir le « kit séjours ». Ce choix n'est pas innocent, Isabelle était très investie dans l'organisation et l'encadrement des séjours d'été. C'était donc une évidence d'investir en ce sens : tentes, appareil photo et autres petits matériels vont venir enrichir le trousseau des séjours.

UNE RENTRÉE À FLUX TENDU

Les difficultés de recrutement dans le milieu de l'animation se font ressentir sur l'ensemble du territoire. La commune a été particulièrement impactée lors de cette rentrée et des restrictions d'accueil ont dû être prises.

Celles-ci n'ont été que temporaires grâce à la mobilisation de tous : personnels de la Passerelle, agents des autres services, enseignants...

Ces renforts professionnels ont permis de ne pas faire appel aux parents, prêts à se mobiliser également.



L'ABRI DE FONT FROIDE EST PRÊT À VOUS ACCUEILLIR

Tout a commencé le 8 janvier 2022. Il a fallu près de trois ans pour finaliser le projet de réhabilitation de l'abri de Font Froide, soutenu par le Parc naturel régional du Vercors et pour lequel le soutien de la Région a été sollicité. Trois équipes du conseil municipal des jeunes ont travaillé sur ce projet. Les jeunes ont pu questionner le sens du projet, le défendre en conseil municipal, marteler les arbres utilisés pour l'ossature bois et marquer les arbres pour l'ouverture paysagère. Certains, avec les chantiers jeunes, ont participé à la réhabilitation de la source de Font Froide ou sont allés élaguer les arbres marqués un an auparavant. Ils ont également assisté à l'héliportage, choisi les emplacements des « souvenirs » : le bois de Saint-Donat et le morceau de tôle de l'abri d'origine avec une inscription ancienne. Maintenant, place à l'appropriation de cet abri, futur lieu de détente, de franches rigolades, de nuits étoilées et d'anecdotes à raconter! ■



L'APPRENTISSAGE NE SE FAIT PAS QUE DANS LES SALLES DE CLASSE!

Les projets des écoles sont l'occasion de découvrir de nouveaux horizons et de venir diversifier les méthodes d'apprentissage des enfants.

Ainsi les cycles tennis, piscine et ski reprendront ainsi que La Résistance à vélo. La danse et le cirque sont les petits nouveaux de l'année!

Côté art et culture, les élèves assisteront à la projection de plusieurs films dans le cadre du dispositif « École & cinéma » et participeront au Festival international d'Autrans - Montagne, cinéma & culture. Ils auront également la chance d'assister à trois spectacles au Cairn. Et comme chaque année, Isoline

Côté nature, les projets « Dans 1000 communes, la forêt fait école », « À la découverte des ENS », « C'est chaud pour les Alpes! » rythmeront l'année et les grandes sections partiront deux jours à Bouvante en classe transplantée. Enfin, des temps forts interclasses seront organisés par les délégués des élèves.

prendra en charge la chorale de l'école.



ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE

L'homme aux mille visages, un film documentaire de Sonia Kronlund, 2024



Un mythomane serial lover fait le malheur de plusieurs femmes qui témoignent devant la caméra de Sonia Kronlund. Que faire de cette histoire à peine croyable ? Un film à l'écoute de la parole de ces victimes et de leurs témoignages. Une filature drôle, captivante, sur les traces de leur abuseur. Enfin, une réflexion sur le mensonge, la vérité, les failles en chacun de nous...

La fin, troublante, réparatrice, jubilatoire, et pourtant clivante, ne laissera personne indifférent.

Les âmes féroces, un roman de Marie Vingtras, éd. De l'Olivier, 2024



Il ne se passe jamais rien à Mercy, petite ville des Etats-Unis. Jusqu'à ce matin, où tout bascule : une adolescente a été assassinée. La quête pour savoir qui est le coupable démarre. Si ce roman s'ouvre comme un polar à suspense, c'est avant tout une histoire de personnages. L'autrice ausculte et décortique leurs âmes avec férocité. Un roman choral découpé en quatre saisons, qui nous offre quatre points de vue sur la situation. Une véritable autopsie de l'âme humaine.

Chantier chouchou debout, un album jeunesse d'Adrien Albert, éd. L'école des loisirs, 2022

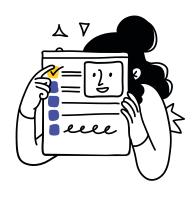


Pendant que Maman vise le titre de championne du monde de deltaplane, Chouchou est gardée par sa mamie, pile le jour de son nettoyage de printemps. Il faut vider la maison, tout passer à la machine : meubles, jouets, fenêtres... puis tout remettre en place. C'est doux, joyeux et délicieusement invraisemblable! Ses couleurs vives, son personnage de Mamie Georges original et ses propos farfelus font de cet album d'Adrien Albert, un vrai coup de cœur pour toute la famille!

ENVIE DE REJOINDRE L'ÉQUIPE DU CAIRN ?

La saison culturelle du Cairn a démarré avec des spectacles qui ont affiché complet. L'hiver s'annonce riche de propositions, entre autres avec deux spectacles proposés aux vacances de Noël, avant de retrouver le Festival Jeunes Bobines du 26 février au 4 mars. Car on aime imaginer de nombreux événements, sachez que certaines graines attendront le printemps pour éclore. Et comme les envies de voyages et de nouvelles aventures naissent aussi au sein des équipes salariées, le Cairn recrute pour des remplacements temporaires sur les postes de chargé.e de création graphique et de chargé.e de communication & médiation culturelle. N'hésitez pas à postuler et participer ainsi à de beaux projets!

♦ www.lecairn-lansenvercors.fr rubrique "Équipe" ■



Adobe Stock / stonepic



EN MAI, VOYAGE AVEC PITT'OCHA!

Les Ogres de Barback rejoindront le Vercors du 12 au 18 mai 2025 et installeront leur chapiteau sur le parking de l'Aigle à Lans-en-Vercors. Une semaine qui s'annonce féérique pour les familles et tous leurs fans. La preuve en est avec des réservations déjà impressionnantes : la séance du samedi à 15h affiche complet et celles des vendredi et samedi soir se remplissent de jour en jour. Conseil avisé : réservez !

Plus de 30 classes assisteront également au concert lors de deux représentations en temps scolaire, le jeudi. Cette aventure musicale a déjà commencé dans de nombreuses écoles du plateau, grâce à un accompagnement privilégié. Plusieurs acteurs du territoire seront aux côtés du Cairn pour cet accueil à grande échelle : la mairie de Lans, la Communauté de Communes du Massif du Vercors et des proches des artistes, R-CuBE et La Jolie Colo.



OUVERTURE DES DOMAINES SKIABLES

Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 23 mars 2025.

Ouvertures anticipées possibles les mercredis et week-ends selon l'enneigement.

L'ÉQUIPE DE LA REML, QUI SONT-ILS?

La Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans, c'est une équipe de saisonniers d'une trentaine de personnes : conducteurs de téléski, pisteurs-secouristes, hôtesses de vente, dameurs, personnel d'entretien et agent de parking. En plus des effectifs hivernaux, la REML conserve 9 personnels permanents. La polyvalence des équipes permet de réaliser la majeure partie des travaux en interne. L'entretien des remontées mécaniques, des installations électriques, des bâtiments, des pistes, des espaces boisés et équipements est réalisé par 4 personnes. 1 personne est nécessaire pour réaliser l'entretien des dameuses et véhicules et 2 salariées assurent les tâches administratives et commerciales de la structure, la billetterie, la communication... Enfin le directeur d'exploitation assure la coordination des équipes et des travaux, ainsi que la gestion administrative et financière de la structure, en collaboration avec la directrice de la REML. ■

VOUS AIMEZ? PARTAGEZ!



Vous aimez profiter des pistes des domaines skiables de Lans, parcourir les grands espaces qui vous entourent et les partager? Alors identifiez les comptes Lans en Vercors Domaines Skiables sur Facebook et Instagram ou avec le hashtag #lansenvercors pour que nous puissions relayer vos photos et partager la beauté de notre territoire. Pour faciliter vos échanges et vos partages, la Wifi libre sera accessible au départ de chaque remontée.

SKI DE RANDONNÉE : PAS LA NUIT !

Un rappel, le ski de randonnée ne se pratique pas la nuit sur les pistes. Le domaine alpin utilise des dameuses à treuil dont le câble, pas toujours visible, peut provoquer de graves blessures. À chacun ses espaces, la nuit on se tient loin des pistes!

En journée, venez découvrir les deux itinéraires de ski de randonnée mis en place en périphérie du domaine alpin pour pratiquer en toute sécurité.

SKILIGNE : BUS+SKI À PETIT PRIX

Cette année, le Département de l'Isère élargit son offre Skiligne en proposant Lans-en-Vercors parmi ses destinations. Skiligne, c'est une offre forfait + transport en bus à petit prix pour favoriser la mobilité douce jusqu'en station.

Ainsi, tous les week-ends de l'hiver et pendant les vacances de la zone A, un bus au départ de la gare de Grenoble desservira le domaine alpin et nordique de Lans pour 27€ (forfait journée alpin + trajet aller-retour) ou 21€ (forfait journée nordique + trajet aller-retour).

♦ www.transaltitude.fr/fr/skiligne ■

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET UNE ENTREPRISE



La REML est un établissement public industriel et commercial. Ce statut hybride entre public et privé lui permet d'évoluer dans le domaine concurrentiel des remontées mécaniques. Elle est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un agent public, qui en est le chef d'entreprise et le représentant légal. Indépendante de la mairie, la REML est chargée par cette dernière de l'exploitation des domaines skiables de la commune et de leurs activités annexes. Pour remplir ses missions, elle tire essentiellement ses revenus de la vente des forfaits, ce qui fait de son activité un vrai travail d'équilibriste.



RETOUR SUR L'ÉDUC'TOUR FLOCON VERT

Ce sont 20 destinations différentes qui ont fait le déplacement pour découvrir Lans-en-Vercors : Pyrénées Orientales, Alpes du Sud et les 2 Savoies. Tous les massifs étaient représentés.

Chacun a pu découvrir les actions du Cairn, réfléchir sur le sujet du tourisme accessible et du confort d'usage en montagne, et pour finir, découvrir les évolutions des Montagnes de Lans; l'occasion d'échanger sur les différentes pratiques et de découvrir des pépites!

ENTREZ DANS LES ESPACES NATURELS

Depuis quelques mois vous avez pu voir des portes placées aux entrées des espaces naturels. Elles seront bientôt agrémentées de panneaux explicatifs sur le site, la biodiversité, les activités, les bonnes pratiques ou les conseils en montagne.

Cinq portes ont été implantées par le Parc naturel régional du Vercors à la Sierre, l'Aigle, la Voie du Tram, les Égauds et les Barnets. L'occasion de (re)découvrir les secrets du Vercors, son histoire, ses espaces naturels.



PRAGMATISME ET POÉSIE POUR RÉSUMER L'ÉTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Pour ceux qui aiment les chiffres : 50 temps d'animation dont 5 marchés nocturnes ayant accueilli en moyenne 300 personnes, 1 soirée des étoiles pour 250 apprentis astronomes, 1 « Just Dance » avec 60 danseurs, 3 soirées de concerts (Fête de la musique, lancement de saison, Concours départemental d'élevage), 4 spectacles à destination des familles (cirque, magie, théâtre d'improvisation et conte musical) et 13 animations intercommunales. Pour ceux qui préfèrent la poésie : un été animé pour faire rêver les vacanciers, des heures de bonne humeur pour le divertissement de ceux qui ne sont pas d'ailleurs et pour finir une grande dose de rire afin d'être sûr de les faire revenir. Bref, des animations tout l'été qui ont fait vivre la place et le village, pour le plus grand bonheur des vacanciers et des lantiers qui ont été nombreux à en profiter. CQFD : la satisfaction de séjourner et vivre à Lans en Vercors n'est plus à démontrer!



QUE NOUS RÉSERVE L'OTI POUR LA SAISON HIVERNALE ?

Pendant les vacances de Noël : le 23 décembre le Père Noël sera à la station avec son lama, le 24 décembre la place sera enflammée par la compagnie *Fartfeulu* et le 25 décembre un « Just Dance de Noël » arrivera à point nommé pour digérer les bons repas de fête !

Les vacances d'hiver seront marquées par des animations en lien avec le festival Jeunes Bobines, qui aura lieu du 26 février au 4 mars, mais aussi par le carnaval rythmé et musical le 5 mars.

Des nouveautés cette année : les soirées colorées à la station ! Une fois par semaine pendant les vacances scolaires, juste après la fermeture du domaine skiable, une descente aux flambeaux, ou aux drapeaux, sera proposée par l'ESF et un feu d'artifice clôturera la soirée.

Sans oublier ce qui fait l'identité des animations hivernales à Lans-en-Vercors : les jeux de piste à la station, les « Just Dance », les « Déf'Hivernaux », les activités manuelles, la sarbacane, les « Apéro'Time » ou encore les chamallows grillés ! ■



SUBVENTIONS : TOP DÉPART!

La campagne de demandes de subventions pour les associations et/ou les événements est en cours et se terminera le 19 janvier 2025. Le dossier est à télécharger sur le site de la mairie, rubrique Vie associative, et à transmettre au service Vie locale. Pensez-y avant qu'il ne soit trop tard!

INFRACTION = MAJORATION

Toute construction ou aménagement autorisé par un permis de construire est soumis à une taxe d'aménagement, vous le savez déjà. C'est aussi le cas des constructions ou aménagements réalisés sans autorisation. Dans ce cas précis une majoration de 80 % s'applique désormais.

Un conseil : déclarez vos travaux !

ARRIVÉE DE BÉATRICE LEBOEUF

Depuis le 1er octobre, Béatrice a pris ses fonctions comme gestionnaire finances et ressources humaines. Bienvenue à elle!



LE RECENSEMENT À LANS-EN-VERCORS EN TROIS QUESTIONS

Qui ? L'agent recenseur est un agent recruté par la commune. Il possède une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte lors du passage de l'agent recenseur et peut également vérifier son identité en téléphonant à la mairie. Discrétion et confidentialité sont au cœur de son action.

Quand? Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025.

Comment ? Vous serez prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant sa visite. Vous pourrez vous recenser en ligne, de façon simple et rapide, en vous connectant sur le site internet dédié avec les codes qui vous seront communiqués. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier et vous pourrez convenir d'un rendezvous pour les lui transmettre.

♦ Plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr ■



UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR SÉCURISER LES TRAVAUX PRÈS DES RÉSEAUX

Un dispositif réglementaire existe pour encadrer les travaux à proximité des réseaux et canalisations enterrés et aériens. Tous les travaux extérieurs, qu'ils soient sur voirie ou sur des domaines publics et privés, sont concernés. Les collectivités territoriales doivent s'adapter à ce cadre en tant qu'exploitants, maîtres d'ouvrage ou exécutants.

Depuis le 1er juillet 2012, un téléservice dédié (www.reseaux-et-canalisations. ineris.fr) recense tous les réseaux en France, remplaçant le recensement papier. Il est crucial pour les collectivités comme pour les exploitants de déclarer leurs réseaux afin de prévenir des dommages.

Les maîtres d'ouvrage doivent consulter ce service et fournir des déclarations de projet, tandis que les exécutants doivent suivre des prescriptions strictes pour garantir la sécurité des opérations. Ce dispositif vise à renforcer la sécurité publique et à protéger les infrastructures.



UNE EXPÉRIMENTATION DANS LE CENTRE-BOURG

La commune expérimente un nouvel aménagement pour améliorer la sécurité routière dans la traversée du centre-bourg, en collaboration étroite avec le Département de l'Isère.

Depuis début novembre, des dispositifs temporaires sont installés sur la D106 pour réduire la vitesse des automobilistes, avec notamment la création de deux zones 30 et la mise en place d'écluses latérales et centrales. L'objectif est de réguler efficacement la vitesse, là où la limitation à 30 km/h était peu respectée sur sa distance totale de 1,5 km.

Cette expérimentation sur quatre saisons permettra d'analyser les impacts, via des comptages des véhicules et de leur vitesse, avant et après l'installation. Les résultats de celle-ci guideront la mise en place d'aménagements de sécurité routière permanents dès 2026, visant à protéger durablement les piétons, les cyclistes et les automobilistes.



ÉLAGUER POUR ÊTRE DÉNEIGÉ!

Il incombe aux propriétaires d'élaguer les haies et arbres dépassant dans les allées.

Cet hiver, si des branches empêchent le passage des engins, il sera impossible de déneiger. Charge alors aux propriétaires de sortir leur pelle à neige pour pouvoir circuler.

DES ÉTUDES AU SERVICE DE LA MOBILITÉ



Plusieurs dossiers sont actuellement sur la table pour améliorer les mobilités à Lans-en-Vercors. Dans le cadre de l'étude urbaine portée avec la Communauté de Communes du Massif du Vercors, la question du stationnement lié aux mobilités douces est un enjeu majeur. Le Département, quant à lui, réfléchit à la liaison vélo entre Lans et Autrans-Méaudre-en-Vercors. La Communauté de Communes entreprend également une étude pré-opérationnelle de mise en œuvre d'une section du schéma directeur des mobilités actives, pour relier la zone artisanale au rond-point de Jaumes.

Ces différents projets ont un objectif commun: favoriser tous les modes de déplacements alternatifs pour permettre à chacun d'évoluer dans la commune facilement et en sécurité.

DES ACTIONS CIBLÉES POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ **ROUTIÈRE**

Lors du conseil municipal d'octobre, les élus ont réaffirmé l'importance de la sécurité routière pour tous les usagers. En réponse aux préoccupations des habitants concernant la vitesse élevée dans la commune, des actions concrètes sont mises en place, notamment l'installation de radars pédagogiques. Actuellement, des radars fixes et mobiles sont opérationnels, et quatre radars mobiles ont été acquis par la commune et financés à 50 % au titre des amendes de police. La commune s'engage également dans des acquisitions foncières amiables pour des projets d'aménagements de sécurité. Des études en cours visent à sécuriser les déplacements, notamment au carrefour de La Chenevarie. Une attention particulière est accordée à la coordination avec le Département et la CCMV pour garantir la réussite de ces initiatives. L'objectif est de créer un cadre de circulation plus sûr et de mieux répondre aux besoins des usagers, tout en respectant les contraintes réglementaires.



DÉJECTIONS CANINES ET NÉOSPOROSE

La néosporose est une maladie grave qui provoque des avortements spontanés chez les vaches. Elle se transmet lorsqu'elles mangent de l'herbe ou du foin contaminé par des déjections canines contenant le parasite responsable de la maladie. Merci d'être vigilants et de ramasser les déjections de vos chiens.

CONTRÔLE OBLIGATOIRE

Le contrôle de conformité des raccordements au réseau d'assainissement lors des ventes, nouveaux raccordements ou modifications, est effectif depuis le 1er octobre. Il vise à éviter la pollution et garantir la conformité des installations. Attention, des pénalités sont prévues en cas de non-conformité.

LE COMPOSTEUR COLLECTIF S'AGRANDIT

Derrière l'église, c'est à présent un double composteur collectif qui récupère vos biodéchets. Continuez de composter!



BILAN DE L'ANNÉE 2024 DE LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



En 2024, la lutte contre le frelon asiatique dans le Vercors 4 Montagnes a connu une intensification significative. Près de 743 nids ont été détruits sur le territoire grâce à des campagnes de piégeage organisées par des bénévoles et à l'intervention de professionnels. La CCMV, en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA), a mis en place une prise en charge de la destruction des nids, permettant ainsi aux particuliers et

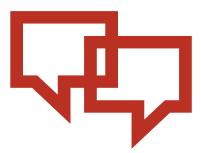
Les réunions de bilan, comme celle organisée en septembre 2024 à Lans-en-Vercors, ont permis de faire le point sur les actions passées et de préparer les campagnes futures. Ces réunions mettent l'accent sur l'importance de la coordination entre les acteurs locaux pour lutter de manière efficace contre ce fléau qui continue de menacer les abeilles et la biodiversité du Vercors.

UNE SAISON PASTORALE SOUS LE SIGNE DE LA MÉDIATION

collectivités d'agir rapidement et efficacement.

Cet été 2024 a été une saison exceptionnelle à plus d'un titre. En effet, la commune avait choisi d'amorcer deux projets majeurs : un diagnostic pastoral multi-usages visant à permettre la cohabitation des différentes activités, et le recrutement d'un médiateur pastoral. Véritable pilier de cette saison, le médiateur a pu échanger et rassurer de très nombreux promeneurs. Il a aussi effectué le lien avec le groupement pastoral et sa bergère, l'office de tourisme intercommunal et ses conseillères en séjour, avec une information renforcée grâce à l'outil de géolocalisation des troupeaux « MapPatou », accessible sur le site internet www.pasto-kezako.fr. La Fédération des Alpages de l'Isère a de son côté réalisé de nombreux entretiens et visites sur le terrain pour alimenter le travail de diagnostic et parfaire des préconisations pour affiner les mesures nécessaires à une cohabitation sereine. La descente des alpages a également été l'occasion de communiquer, d'échanger et surtout de partager sur le pastoralisme. Un bilan de saison optimiste pour l'avenir!





LA MAJORITÉ

La loi du 10 mars 2023 sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) confère aux communes un rôle important dans l'implantation des projets d'équipements. Il s'agit d'identifier des zones prioritaires pour mettre en place ces projets.

Lans-en-Vercors a été la première commune du plateau à délibérer pour déterminer les lieux à inscrire dans cette démarche, en priorisant les zones artificialisées. C'est une nouvelle approche de la planification territoriale qui est reprise à l'échelle de la communauté de communes pour en assurer la cohérence. Et nous l'avons déjà engagée dans le projet de rénovation de la toiture du bâtiment nord de l'école. Il va sans dire que tous ces investissements, qui s'inscrivent dans le souci de lutter contre le réchauffement climatique, doivent être pensés dans des conditions rendues difficiles dans la nouvelle conjoncture financière annoncée. Le budget des collectivités territoriales sera réduit d'au moins 10 milliards d'euros et il est bon de rappeler que les communes doivent présenter obligatoirement un budget en équilibre. L'actuelle discussion du budget

L'actuelle discussion du budget de l'État au Parlement ne permet pas d'envisager sereinement l'élaboration du budget de la commune pour 2025.

Restons optimistes, la commune a toujours géré son budget avec beaucoup de prudence et de responsabilité. Nous resterons attentifs à la poursuite des projets engagés et à la sécurisation de la voirie.

LA MINORITÉ

Pratiques sportives et protection de la biodiversité.

Des VTT qui sillonnent les forêts en traçant des pistes nouvelles («singles»), des parapentistes qui survolent les falaises où nichent les oiseaux et attaquent en justice les arrêtés de protection, des skieurs ou pratiquants de raquettes qui de jour comme de nuit quittent les pistes et réduisent les espaces de vie de la faune sauvage. Le développement des pratiques sportives n'est pas sans conséquence sur certaines espèces et sur certains milieux. La fréquentation de plus en plus importante de la nature met à mal des équilibres fragiles. Les passages répétés provoquent le dérangement de la faune sauvage et accélèrent le piétinement de la flore. Il ne s'agit pas d'accabler tous les pratiquants mais de susciter une prise de conscience collective.

Les pratiquants doivent respecter des bonnes pratiques de cohabitation, connaître les milieux naturels, les espèces visibles ou non qui les entourent et les conditions de leur survie. La disparition des habitats et leur morcellement sont considérés par les chercheurs comme la première cause d'érosion de la biodiversité.

Les associations de protection de la nature font quelques recommandations simples :

- ne pas sortir des chemins balisés,
- ne pas laisser de déchets, limiter les bruits et les sources de lumière,
- ne pas révéler sur les réseaux sociaux les sites préférés, pour limiter la surfréquentation.

(i)

♦ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS

1, place de la Mairie 38250 Lans-en-Vercors

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h 04 76 95 40 44

mairie@lansenvercors.fr www.mairie-lansenvercors.fr

♦ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h

♦ SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit en mairie sur rendez-vous uniquement :

- Lundi de 9h à 12h (au téléphone à partir de 8h30) et de 14h à 16h
- Mardi de 8h à 12h

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie : 04 76 95 40 44 mairie@lansenvercors.fr

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors.

Directeur de la publication : Michaël Kraemer.

Directeur de la rédaction : Michaël Kraemer.

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Photo de couverture : ©P. Conche Maquette : Guillaume Véfour. Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors.

Impression: Numéricopie, ZAE Les Geymonds, rue des Tamagnards, 38250 Villard-de-Lans Imprimé en 1350 exemplaires sur papier certifié PEFC. Distribué par AquiMédia.

Cet exemplaire ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.



